Animation sur les déchets toxiques dans un magasin de bricolage, en collaboration avec le Conseil Général de la Mayenne

Communauté de Communes du Bocage Mayennais

Auteur :

9 Place du Château
Bp 34
53300 Ambrières-les-Vallées
Voir le site internet
Laëtitia Bessiral
laetitiabessiral@cc-bocagemayennais.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La Communauté de Communes du Bocage Mayennais s'est engagée dans un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) depuis 2010.

Afin de sensibiliser les usagers à la toxicité de certains déchets, la communauté de communes s'est portée volontaire pour réaliser une animation expérimentale mise en place par le Conseil Général de la Mayenne.
Le projet était le suivant :

- réaliser une animation dans un magasin de bricolage afin de sensibiliser les consommateurs dès l'acte d'achat et toucher un autre public que les "habitués" des déchèteries.
- aborder la problématique des déchets toxiques à partir de la thématique "santé" (qualité de l'air intérieur) : nous pensons que cette approche est plus percutante que l'angle "déchet".
- réaliser une animation ludique avec un jeu concours : quizz invitant au dialogue + roue avec les déchets dangereux

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- sensibiliser les usagers à une meilleure connaissance des risques liés aux produits dangereux : risques pour la qualité de l'air intérieur et à l'usage des pesticides
- inciter les usagers à choisir des produits moins polluants
- réduire la présence des emballages de produits d'entretien et produits dangereux dans les ordures ménagères résiduelles
- toucher un public plus large que celui fréquentant les déchèteries

Résultats quantitatifs

- 120 personnes sensibilisées
- 77 quizz remplis

Résultats qualitatifs

Pour les 77 participants au questionnaire, à la question "cette animation permettra de changer vos habitudes?":

- 68.8 % déclarent que cette animation permettra de changer leurs habitudes
- 15.6 % déclarent que cette animation ne permettra pas de changer leurs habitudes
- 15.6 % ne se prononcent pas

Achat d'alternatives aux pesticides :

- le magasin a constaté une augmentation des ventes de produits alternatifs aux pesticides de 15% sur la journée du samedi.

Cet évènement a permis de rappeler les consignes de tri des produits dangereux et des emballages ménagers : les usagers savent en général que les produits dangereux doivent aller à la déchèterie ; par contre, la destination des emballages des produits d'entretien est moins connue.

MISE EN OEUVRE

Planning

Septembre 2013: Première rencontre avec le magasin La Maison Point Vert à Gorron (bricolage + jardinage) qui a accepté le projet d'animation.

Avant le 15 mars 2014 : diffusion d'un article sur l'animation dans le bulletin municipal de la commune.

Mars 2014 :

Réalisation de 3 kakémonos par le Conseil Général, en collaboration avec les partenaires *

2 semaines avant l'événement : Semaine du 24 mars

- Articles d'information sur les sites internet :
- Soyons tous Ecomotivés (Conseil Général de la Mayenne)
- Communauté de Communes du Bocage Mayennais
- En mairie : mail d'information + affiche A4 en pièce jointe
- Distribution d'affiches et de flyers en déchèterieS et autres organismes
- Dossier presse : Le Ouest France, Le Courrier de la Mayenne, Le Publicateur
- 11 et 12 avril 2014 : Réalisation de l'animation sur le thème des produits dangereux avec différents ateliers :
    - La qualité de l'air intérieur avec la présence d'un spécialiste d'Air Pays de la Loire
    - La lecture des étiquettes : règles d'usages, comment choisir un produit moins polluant, écolabels, COV
    - Le devenir des emballages des produits dangereux avec le jeu de la roue
    - Les alternatives aux pesticides avec le Syndicat d'Eau du Nord Ouest Mayennais

* Les actions réalisées par le Conseil Général sont détaillées dans leur action.

Moyens humains

- 2 animateurs du Conseil Général
- 1 animateur de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais
- 1 animateur d'Air Pays de Loire
- 1 animateur du syndicat d’eau du Nord Ouest Mayennais

Moyens financiers

- Création de kakémonos par le Conseil Général de la Mayenne* ;
- Création de plaquettes d’information ;
- Bons d’achat pour le jeu concours fournis par le magasin.

Moyens techniques

- Quizz
- Kakémonos
- Plaquettes d’informations
- Produits du magasin en exposition
- Outils de communication : flyers, affiches…

Partenaires mobilisés

- Le Conseil Général de la Mayenne ;
- La Communauté de Communes du Bocage Mayennais ;
- Le Syndicat d’Eau du Nord Ouest Mayennais ;
- Air Pays de la Loire ;
- Magasin « La Maison Point Vert » de Gorron ;
- Les mairies ;
- La presse locale : Ouest France, Courrier de la Mayenne et Publicateur ;
- L’Ademe.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération est facilement adaptable sur tous les territoires.

Difficultés rencontrées

- Innovante, cette animation est la première réalisée dans le Grand Ouest qui aborde le thème des produits dangereux de cette façon.

- Un fort partenariat s’est créé pour réaliser l’animation avec le syndicat d’eau du territoire et Air Pays de Loire

Recommandations éventuelles

- Impliquer le magasin le plus possible dans l’animation.
- Prévoir un café d’accueil pour favoriser la convivialité.
- N’aborder qu’un thème par animation car les gens sont pressés.

Mots clés

CONSOMMATEURS | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Gaëtane GERGAUD

gaetane.gergaud@ademe.fr

Direction régionale Pays de la Loire